

# Promotion et protection des droits humains

## PRINCIPAUX PROGRAMMES

Appui aux organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme

Appui au Conseil des droits de l'homme et à ses organes et mécanismes subsidiaires

Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège

Intégration des droits humains, droit au développement et recherche et analyse

## RESSOURCES (MONTANT INDICATIF)

399 millions de dollars

158 millions de dollars au titre du budget ordinaire, 2 millions de dollars au titre des budgets statutaires des opérations de maintien de la paix (2021/2022)

239 millions de dollars au titre des contributions volontaires

## PRINCIPAUX MANDATS

Déclaration universelle des droits de l'homme (résolution 217 (III) de l'Assemblée générale)

Déclaration sur le droit au développement (résolution 41/128 de l'Assemblée générale)

Haut-Commissaire chargé de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)

Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme (résolution 68/268 de l'Assemblée générale)

Conseil des droits de l'homme et Examen périodique universel (résolutions 60/251 et 65/281 de l'Assemblée générale)

## PRINCIPALE ENTITÉ

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Des participantes à la vingt-deuxième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, où se sont tenus des dialogues régionaux entre les peuples autochtones et les États Membres, sur le thème « Peuples autochtones, santé humaine, santé de la planète et des territoires et changements climatiques : une démarche fondée sur les droits ».

(New York, avril 2023) © Photo ONU/Manuel Elías

Célébration de la Journée des droits de l'homme en Haïti et lancement des festivités du soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

(Port-au-Prince, décembre 2022) © HCDH



## CONTEXTE

Collectivement, nous faisons face à de nombreux obstacles à la réalisation des droits humains : les écarts économiques et sociaux grandissants entre les pays et au sein des pays, qui ont été aggravés par la pandémie de COVID-19, les conflits armés, l'impunité, l'augmentation du coût de la vie et la triple crise planétaire. Sachant que les droits humains sont indispensables à une paix et à un développement durables ainsi qu'à la justice, ils doivent nous servir de boussole pour trouver des solutions à nos problèmes les plus pressants. Nous célébrerons en décembre 2023 le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce sera l'occasion de donner un souffle nouveau à la volonté collective envisagée dans la Déclaration et de renforcer l'architecture des droits humains des Nations Unies.



**CONCRÉTISONS LA PROMESSE DE LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ ET DE JUSTICE POUR TOUTES ET TOUS**



Pour en savoir plus



« La société tout entière doit participer au dialogue sur les droits humains, pour raviver l'esprit, l'élan et la vitalité qui, il y a 75 ans, ont forgé la Déclaration universelle. »

Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme



## GRANDS OBJECTIFS

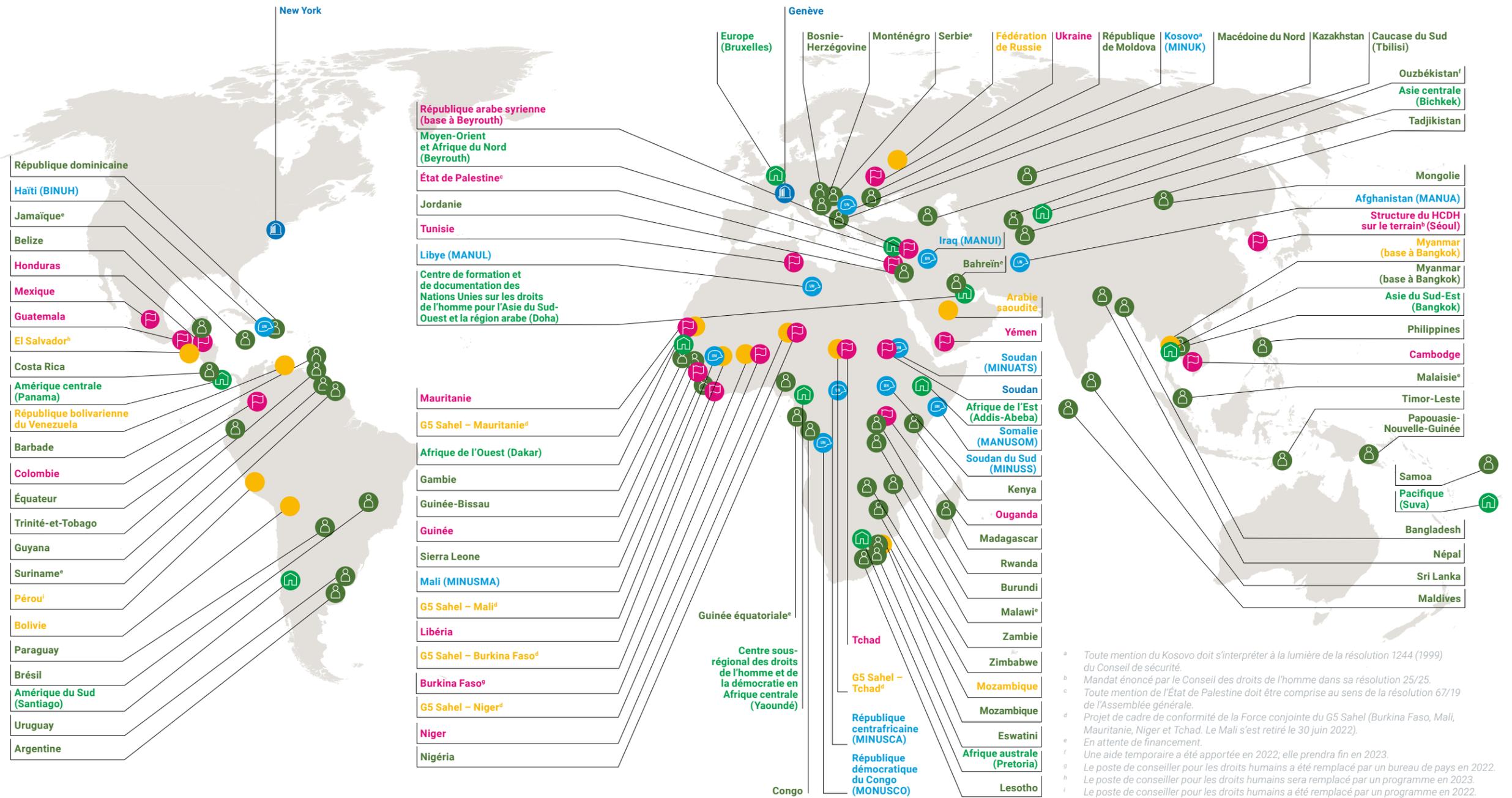
L'ONU promeut les droits humains dans le cadre des trois piliers de son action, notamment en appuyant les mécanismes internationaux des droits humains, en intégrant les droits humains dans les activités de développement et les opérations de paix, et en favorisant le respect des principes de non-discrimination, de participation et de responsabilité. Notre action répond aussi bien aux problèmes immédiats comme la pandémie qu'aux enjeux intergénérationnels tels que les changements climatiques. Comme suite à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général, nous menons diverses activités concrètes et transversales qui incitent à agir à l'échelle du système des Nations Unies. Ces activités visent notamment à contrer le rétrécissement de l'espace civique, à promouvoir la justice climatique, à lutter contre les violations commises dans la sphère numérique et à promouvoir les droits humains de façon à faciliter la réalisation des objectifs généraux de l'Organisation.

Dans un bureau de vote de Nairobi, les équipes des Nations Unies spécialisées dans les droits humains travaillent avec la commission nationale des droits humains, la police, les organisations de la société civile et des militants de la base pour favoriser la tenue d'élections pacifiques au Kenya.

(Nairobi, août 2022) © HCDH

# L'ONU ET LES DROITS HUMAINS : 103 IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

- 2** Villes sièges
- 19** Bureaux de pays/bureaux autonomes/missions axées sur les droits humains
- 12** Bureaux et centres régionaux
- 11** Composantes Droits humains des missions de paix et missions politiques des Nations Unies
- 50** Conseillères et conseillers pour les droits humains affectés aux équipes de pays des Nations Unies en consultation avec les gouvernements
- 9** Autres présences sur le terrain



<sup>a</sup> Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.  
<sup>b</sup> Mandat énoncé par le Conseil des droits de l'homme dans sa résolution 25/25.  
<sup>c</sup> Toute mention de l'État de Palestine doit être comprise au sens de la résolution 67/19 de l'Assemblée générale.  
<sup>d</sup> Projet de cadre de conformité de la Force conjointe du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Le Mali s'est retiré le 30 juin 2022).  
<sup>e</sup> En attente de financement.  
<sup>f</sup> Une aide temporaire a été apportée en 2022; elle prendra fin en 2023.  
<sup>g</sup> Le poste de conseiller pour les droits humains a été remplacé par un bureau de pays en 2022.  
<sup>h</sup> Le poste de conseiller pour les droits humains sera remplacé par un programme en 2023.  
<sup>i</sup> Le poste de conseiller pour les droits humains a été remplacé par un programme en 2022.

Les frontières et noms indiqués, ainsi que les appellations employées sur la présente carte, ne valent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.



Une équipe des Nations Unies spécialisée dans les droits humains surveille une manifestation organisée pour commémorer le huitième anniversaire de la disparition de 43 étudiants de l'école d'instituteurs ruraux Raúl Isidro Burgos, au Mexique.

(Guerrero (Mexique), septembre 2022) © HCDH

## NOS ACTIVITÉS EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS



**47 000**

**victimes de torture** ont bénéficié d'une aide à la réadaptation dans 92 pays



**13 000**

**victimes** de formes contemporaines d'esclavage ont reçu une assistance dans 33 pays



**11**

**composantes Droits humains** au sein des missions de paix (558 membres du personnel)



**50**

**conseillères et conseillers pour les droits humains** déployés dans les équipes de pays des Nations Unies

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### APPUI AUX MÉCANISMES INTERNATIONAUX DES DROITS HUMAINS

À mesure que les mesures de confinement liées à la COVID-19 ont été levées, nous avons aidé les mécanismes des droits humains à reprendre leur travail en présentiel. Le Conseil des droits de l'homme a ainsi pu se réunir en personne à l'occasion de ses sessions ordinaires ainsi que des sessions extraordinaires consacrées à l'Ukraine et à la République islamique d'Iran, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont effectué des visites dans 55 pays et le Conseil des droits de l'homme et les groupes de travail s'occupant de l'Examen périodique universel ont recommencé à tenir des réunions avec la participation d'organisations non gouvernementales. Nos efforts ont contribué à ce que les parlements nationaux agissent plus résolument en faveur des droits humains, que la société civile joue un rôle plus actif et que les institutions nationales des droits humains soient plus fortes.



Des spécialistes des droits de l'homme des Nations Unies s'entretiennent avec un déplacé dans un complexe sportif, en Ukraine.

(Uzhhorod (Ukraine), mars 2022) © HCDH

## RÔLE DES DROITS HUMAINS DANS LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

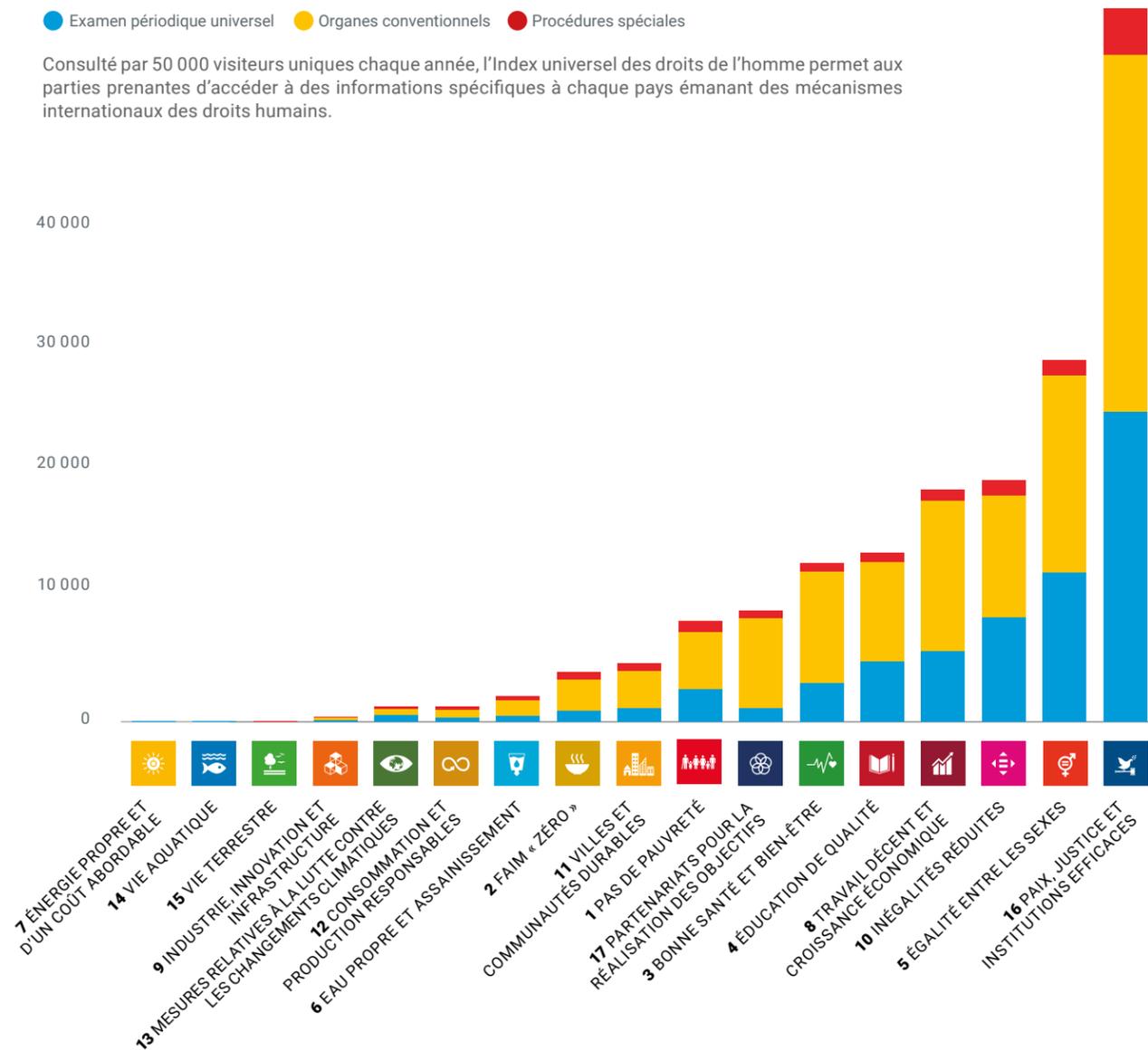
Les droits humains sont au cœur de nos activités de développement. L'analyse de la situation des droits humains a éclairé l'élaboration de 51 analyses communes de pays et plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable adoptés en 2022. Comme suite à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général, nous avons mis au point un outil d'auto-évaluation destiné à aider les équipes de pays des Nations Unies à intégrer les droits humains dans

leurs analyses, programmes et activités de plaidoyer. Notre travail sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a permis d'améliorer les données sur la discrimination, les décès de civils pendant les conflits et les assassinats et disparitions de défenseuses et défenseurs des droits humains, de journalistes et de syndicalistes. Nous avons également élaboré des orientations à l'intention des équipes de pays afin d'aider les États Membres à intégrer les droits humains dans leurs examens nationaux volontaires.

### Index universel des droits de l'homme : recommandations sur tous les objectifs de développement durable

● Examen périodique universel ● Organes conventionnels ● Procédures spéciales

Consulté par 50 000 visiteurs uniques chaque année, l'Index universel des droits de l'homme permet aux parties prenantes d'accéder à des informations spécifiques à chaque pays émanant des mécanismes internationaux des droits humains.



## Les droits humains au service du développement durable

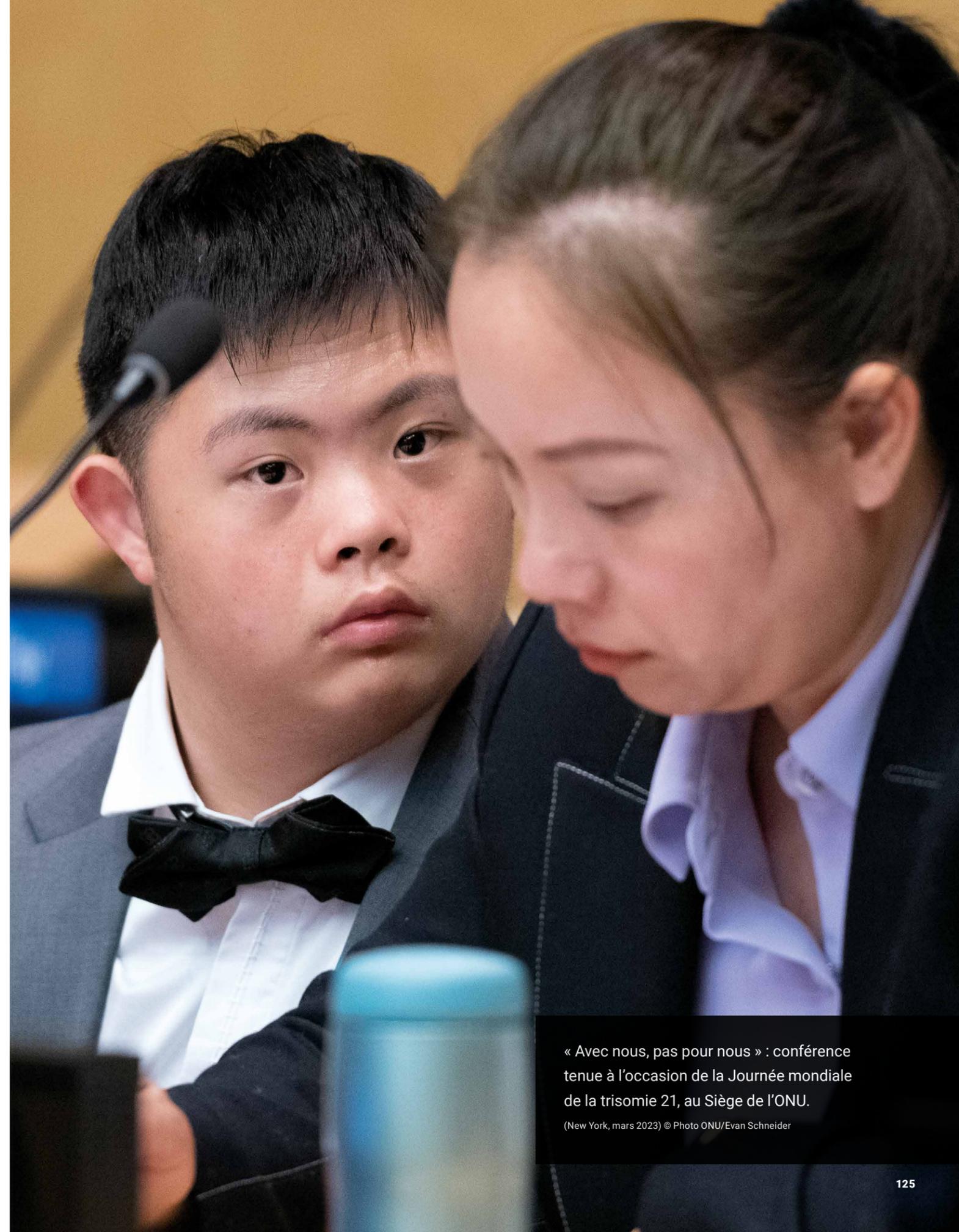
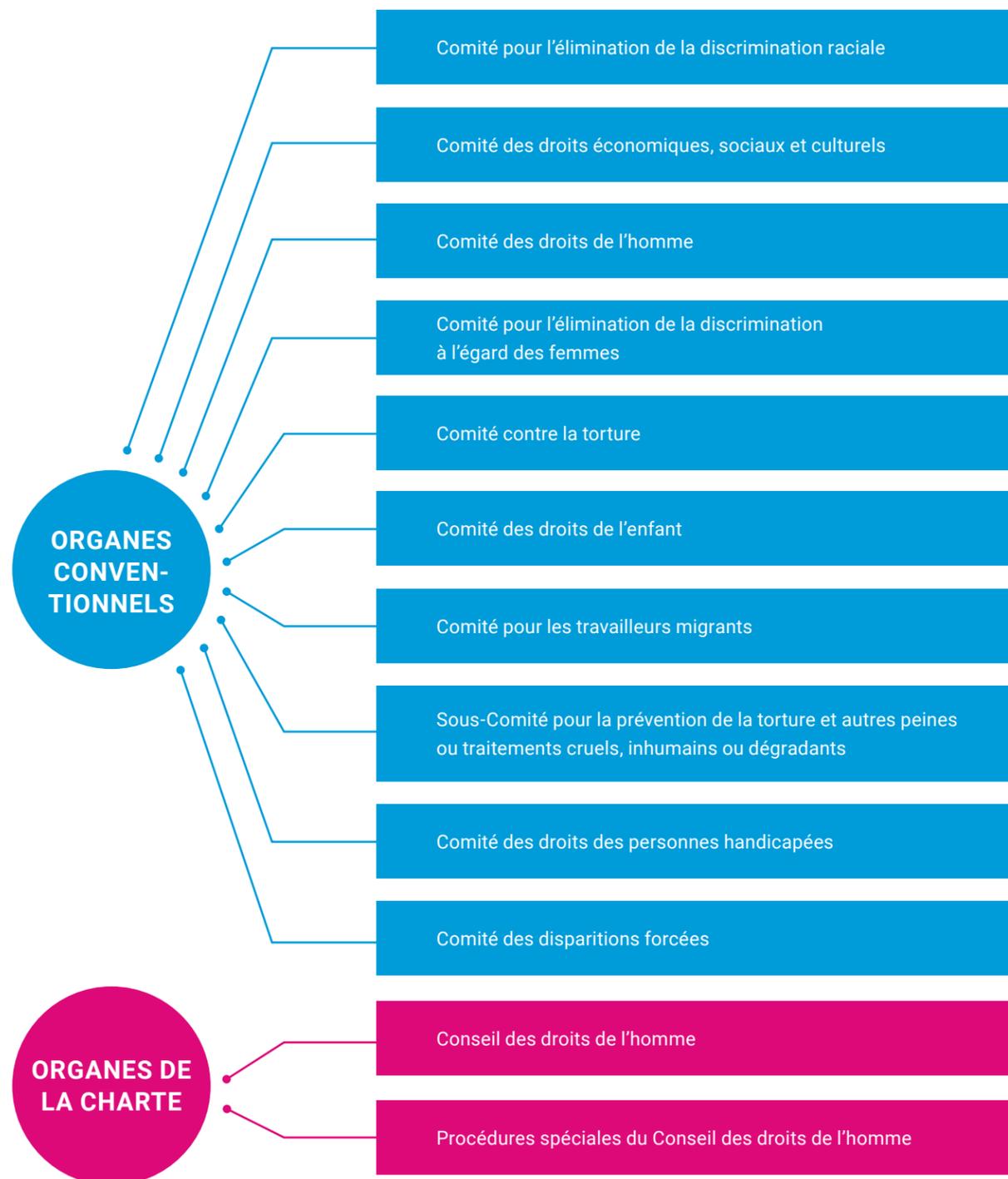
Nous avons formulé des conseils sur la budgétisation en faveur des droits humains, la transparence des finances publiques, l'élaboration de mesures relatives aux droits sociaux et économiques qui ne laissent personne de côté et les moyens de permettre aux organisations de terrain d'assurer le suivi des plans de développement nationaux.



Une équipe des Nations Unies spécialisée dans les droits humains s'entretient avec des défenseuses de l'environnement à San Pedro la Laguna, sur les rives du lac Atitlán, au Guatemala. Des chefs autochtones et des avocats ont bénéficié d'une formation au contentieux destinée à les aider dans leur travail de préservation.

(Lac Atitlán (Guatemala), octobre 2022) © HCDH

## EXPERTISE ET APPUI AUX ORGANES CHARGÉS DES DROITS HUMAINS



## PAIX ET SÉCURITÉ

Nous avons dispensé des formations aux forces de défense et de sécurité dans plus d'une dizaine de pays et territoires pour promouvoir le respect des normes internationales relatives aux droits humains. En outre, nous avons déployé des équipes d'intervention d'urgence s'occupant de droits humains dans sept bureaux régionaux, de façon à accroître notre capacité d'anticiper les crises des droits humains et d'y réagir, ainsi qu'à améliorer la coopération interinstitutions en matière de prévention. Nous avons également mis au point une nouvelle politique qui reconnaît formellement les rapports entre les droits humains et l'exploitation et les atteintes sexuelles et qui fournit des orientations pratiques sur les moyens de prévenir et de combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles suivant une approche fondée sur les droits humains et centrée sur les victimes — politique que nous mettons en œuvre en concertation étroite avec les équipes de pays des Nations Unies et les autres entités du système.

## NON-DISCRIMINATION

Grâce à notre appui, plus de 700 personnes représentant des États, la société civile et des entités des Nations Unies ont participé à la session inaugurale de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine. Les résultats de cette manifestation contribueront à l'élaboration d'un projet de déclaration des Nations Unies sur la promotion, la protection et le plein respect des droits humains des personnes d'ascendance africaine. Nous avons déployé des conseillers pour la lutte contre la discrimination raciale dans nos bureaux régionaux s'occupant de droits humains à Bangkok, Beyrouth, Bruxelles, Pretoria et Santiago afin de renforcer nos capacités et d'apporter un appui à des initiatives et à des parties prenantes au niveau national. Nous avons lancé la campagne « Apprenez, parlez, agissez ! » afin de sensibiliser le public au racisme, à la xénophobie et à la discrimination raciale. Nous avons également mis en place une plateforme en ligne permettant aux entreprises d'évaluer leur conformité aux normes de conduite des Nations Unies à l'intention des entreprises pour contribuer à réduire la discrimination contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes.

## PARTICIPATION

Afin de préserver et d'élargir l'espace civique, nous nous sommes focalisés sur les moyens de garantir la sécurité des participants aux débats publics et à la prise de décisions, notamment la création d'observatoires des droits humains et de plateformes citoyennes. Nous avons cherché à faire mieux connaître cet enjeu en publiant notre rapport sur les conséquences des coupures de l'accès à Internet sur les droits humains. Nous avons également promu la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l'homme.

## RESPONSABILITÉ

Nous avons soutenu les mécanismes d'enquête établis par le Conseil des droits de l'homme dans plus de 10 pays et territoires. Notre action de plaider a contribué à l'établissement du Mécanisme international d'experts indépendants chargé de promouvoir la justice et l'égalité raciales dans le contexte du maintien de l'ordre. Il s'agit là d'une étape importante dans la mise en œuvre de notre programme de transformation pour la justice et l'égalité raciales, l'une de nos initiatives phares.



## NOTRE APPUI À LA COOPÉRATION ENTRE ÉTATS MEMBRES



### 10

formalités conventionnelles ont été accomplies : **7** ratifications et **3** adhésions



### 38

gouvernements ont accueilli **45** titulaires de mandat au titre des procédures spéciales



### 99

rapports d'États parties ont été examinés par les organes conventionnels



### 3 000

documents officiels ont été soumis pour les réunions des mécanismes des droits humains, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

Célébration de la Journée des droits de l'homme et commémoration du massacre de Sharpeville, survenu le 21 mars 1960, durant le régime d'apartheid.

(Pretoria, mars 2022) © HCDH